



ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat "MAE Habitation Etudiant"

■ **Votre code Adhérent : C006295858**

Assurance de votre logement

LOCATAIRE PRINCIPAL

KEOULE DIAKITE

RISQUE ASSURÉ

Studio ou appartement F1
APPT A324 BAT A
16 AVENUE DES FRERES LUMIERES
94360 BRY SUR MARNE
(Y compris cave, garage et grenier figurant au bail)

ÉVÈNEMENTS ASSURÉS

Incendie et Risques annexes
Tempête - Ouragan - Cyclone
Dégâts des Eaux
Bris de Glace
Vol
Attentats et Actes de terrorisme
Dommages Électriques
Catastrophes Technologiques
Catastrophes Naturelles

CONTRAT SOUSCRIT

MAE Habitation Etudiant

PÉRIODE D'ASSURANCE

Du 08.08.2018 au 31.08.2019
Contrat à tacite reconduction : Non
Période gratuite du 08.08.2018 au 31.08.2018 selon les
garanties des Conditions Générales 2017/2018

RESPONSABILITÉS ASSURÉES

Responsabilité civile du locataire à l'égard du
propriétaire
Recours des voisins et des tiers
Responsabilité civile personnelle
Défense
Recours

ASSISTANCE 24h/24, 7 jours sur 7

Assistance domestique
Hébergement provisoire
Vêtements et objets de toilette de première
nécessité

Rouen, le 07 août 2018

Philippe BÉNET
Président de la MAE